ACTION TOTALE

La boîte fourmis KB est idéale pour détruire les fourmilières. Elle s'emploie dans et autour de la maison (terrasses, patios, cours).

Attirées par l'appât, les fourmis absorbent le produit et le transportent dans leur fourmilière qui est contaminée et entièrement détruite en quelques jours (larves et adultes).

PHISSANT

Les boîtes fourmis KB contiennent un insecticide puissant, actif à très faible dose. Les fourmis attirées par l'appât rentrent dans les boîtes, prennent l'appât puis le transportent dans la fourmilière provoquant la destruction rapide et totale de cette dernière par auto-empoisonnement.

Bien utiliser pour plus d'efficacité :

- 1 Pousser avec les pouces les ergots vers l'intérieur puis les détacher pour découvrir les entrées.
- 2 Placer la boîte les trous vers le haut, sur le passage des fourmis et à proximité des fourmilières.
- À l'intérieur : 1 à 2 boîtes (en fonction de l'infestation) pour 15m².
- À l'extérieur (autour de la maison) : 1 boîte par nid
- Délai d'action : environ une journée après l'ingestion de l'appât
- Appliquer le produit uniquement dans des zones qui ne risquent pas d'être inondées ou mouillées (ex : protégées de la pluie, des inondations et des eaux de lavage), dans des zones non susceptibles d'être lavées, dans des zones à l'abri des rayons du soleil ou d'une source de chaleur (ex : ne pas le placer sous un radiateur), sur des surfaces non absorbantes.
- Pour optimiser l'efficacité du traitement. contrôler les boîtes une fois par semaine, retirer ou empêcher l'accès à toute source de nourriture, l'appât devant être la source de nourriture principale à disposition des fourmis.
- Éviter une utilisation en continue du produit. Traiter symptomatiquement.
- Utiliser les produits biocides avec précautions. Respecter les doses d'emploi recommandées. Avant toute utilisation toujours lire les précautions et instructions d'emploi ci-jointes.

Le conseil



Pour encore plus d'efficacité autour de la maison, couvrir la boîte avec une tuile pour la protéger de la pluie et des rayons du soleil.

Nom homologué : AFOURMI F AMM n° FR-2015-0026 -Composition : 0,5 g/kg (0,05%) de Fipronil (CAS : 120068-37-3) Type de produit : Insecticide (TP18) boîte appật prêt à l'emploi sous forme de gel. Organismes cibles et doses d'emploi autorisés : Fourmis noires des jardins (Lasius niger) adultes et larves. À l'intérieur : 1 à 2 boîtes/15m². À l'exterieur : 1 boîte/nid. Produit biocide, pour un usage grand public.



H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 : Contient de benzisothiazolinone. Peut produire une réaction allergique. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P391 : Recueillir le produit répandu.

En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et intérieures. • Vérifier et enlever les lentilles de contact. • Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. • Consulter un médecin en cas d'irritation. • En cas de contact avec la peau : rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. • Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. • Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. • Laver les vêtements avant de les réutiliser. • Laver soigneusement les chaussures avant de les réutiliser. • **En cas d'inhalation :** transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. • Consulter un médecin si des symptômes apparaissent, lui montrer l'emballage ou l'étiquette. En cas d'ingestion : rincer la bouche avec de l'eau. • Consulter un médecin si des symptômes apparaissent, lui montrer l'emballage ou l'étiquette. • En cas d'urgence appeler le 15 ou un centre anti-poison.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI : • Ne pas appliquer dans des zones accessibles aux nourrissons, aux enfants, aux animaux de compagnie ni aux autres animaux non-ciblés afin de limiter au maximum le risque d'empoisonnement ; directement ou à proximité d'aliments ou boissons destinés à la consommation (humaine ou animale), ni sur des surfaces ou ustensiles pouvant entrer en contact direct avec ces denrées. • Suivre des conditions strictes d'hygiène uneu vet ces denies. Sourre des condinions sinctes drygelles individuelle : ne pas manger, boire ni fumer pendant la manipulation du produit et se laver les mains après utilisation. • Contacter immédiatement un centre antipoison si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. • Si l'infestation persiste malgré le respect des instructions de l'étiquette, contacter un professionnel de la désinsectisation. • Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement. • Ne pas tenter d'ouvrir la boîte autrement qu'avec les ergots, même si elle est vide. • Ne pas nettoyer les boîtes appâts avec de l'eau entre les traitements. • À la fin du traitement, ramasser les boîtes en vue de leur élimination. • Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tous les déchets de produit dans une déchétterie ou par un organisme agréé. • Ne pas jeter le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes, etc.), dans les systèmes d'évacuation des eaux. • Conserver hors de la portée des enfants à une température inférieure à 35°C. • Le produit peut être conservé 2 ans à compter de la date de fabrication. • Numéro de lot et date de péremption dans les conditions normales de stockage : voir sur l'emballage.



805 090 036

 $2 \times 10 g$

BOFOU2N 6315 CR4271(35)

